

2 Politique

Vie des institutions

Vers un renforcement des missions du CND

ONDOUBA'NTSIBAH

Libreville/Gabon

Les Actes du Dialogue politique tenu en avril et mai derniers 2017, au stade d'Angondjé, dans la commune d'Akanda au nord de Libreville auront, si tout est mis en œuvre, un impact sur plusieurs institutions de la République. Parmi celles-ci, le Conseil national de la Démocratie (CND) qui sera touché par plusieurs réformes.

LE Dialogue politique initié par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, et qui s'est tenu en avril et mai 2017 dans la commune d'Akanda, au nord de Libreville, a également réservé une place de choix à la réforme des institutions et la consolidation de l'Etat de droit démocratique.

Cela faisait d'ailleurs l'objet d'un panel entièrement consacré à cette question. La réflexion menée au sein de cette plate-forme a abouti à plusieurs recommandations reprises dans les Actes desdites assises. C'est dans ce cadre que plusieurs institutions et autres organes publics sont appelés à subir des transformations de plusieurs ordres. Le Conseil



Photo : Bandoma

Une phase de l'une de ses assemblées plénières.



Photo : Aristide Mousavou

L'actuel président du CND, Me Séraphin Ndaot Rembogo.



Photo : Aristide Mousavou

Une vue du collège électoral lors de l'élection de son bureau.

national de la Démocratie (CND) en fait partie. La structure actuellement présidée par le leader du Parti pour le développement et la solidarité sociale (PDS), Séraphin Ndaot Rembogo,

attend, elle aussi, des réformes, surtout au niveau de ses missions. En effet, si le CND est appelé à conserver son statut de cadre permanent de dialogue et de concertation

politique au Gabon, ses missions devraient être renforcées. Dans cette perspective, il est envisagé d'élargir ses missions en lui conférant les attributions suivantes : "la promotion

d'un consensus autour des questions d'intérêt national, des principes démocratiques et républicains ; la contribution au renforcement de l'unité nationale par enracinement de la culture du pluralisme et de la tolérance politiques ; la promotion des relations entre les partis politiques ; la contribution au renforcement des capacités des partis politiques."

Sur un tout autre plan, les réformes envisagées lors des assises d'Angondjé recommandent de "rendre obligatoire l'examen des avis du Conseil national de la Démocratie ; fixer la durée du mandat des membres à quatre (4) ans". Tout comme il a été envisagé de "finaliser la réflexion sur la qualité des membres du CND dans le cadre du Co-

mité de suivi des Actes du Dialogue politique"...

Rappelons que le CND, l'une des trouvailles des Accords de Paris en 1994, a été mis en place par la loi N° 14/96 du 15 avril 1996, portant sa création. L'ordonnance N°001/PR/2015 est venue modifier certains dispositions dudit texte. Le CND comprend l'assemblée plénière et le bureau, son organe d'exécution dont les membres sont élus pour un an renouvelable. Le CND c'est "un organe consultatif permanent chargé (jusqu'à) d'élaborer un Code de bonne conduite à l'usage des acteurs de la vie politique nationale ; d'assurer la médiation dans les conflits opposants les acteurs et les partis politiques entre eux". A ce jour, et toujours selon la loi, en sont membres, les anciens présidents de la République, les dirigeants des partis politiques reconnus, le Premier ministre, le président de l'Assemblée nationale, le président du Sénat, les anciens Premiers ministres, les anciens présidents de l'Assemblée nationale ; les anciens présidents du Sénat...

Le Bureau du CND est composé d'un président, d'un vice-président et d'un questeur. Pour le moment, Me Séraphin Ndaot Rembogo en est le président.

Suite à la diffusion du documentaire «Complément d'enquête» sur la chaîne française "France 2"

Le PDG monte au créneau

Martina ADA METOULE

Libreville/Gabon

Dans une déclaration faite par son porte-parole, Léandre Anoue Kiki, avant-hier, le Parti démocratique gabonais (PDG) a dénoncé une forme de déstabilisation de la part de certains médias de l'Hexagone visant à "ébranler la détermination du Distingué camarade" à poursuivre les actions pour le développement du Gabon.

LE Parti démocratique gabonais (PDG), au pouvoir, s'est indigné suite au documentaire diffusé le 6 juillet

dernier sur la chaîne télévisée "France 2" relatif au Gabon. Léandre Anoue Kiki, porte-parole de ce parti, a indiqué qu'il s'agit de manœuvres qui ont pour objectif, "d'impressionner et d'ébranler la détermination du Distingué camarade président, Ali Bongo Ondimba, et celle du peuple gabonais, à poursuivre leurs actions communes pour le développement de notre pays". Aussi, a-t-il indiqué que ce documentaire est considéré comme "un recyclage éhonté d'éléments déjà connus des Gabonaises et des Gabonais, ce documentaire considéré comme du prêt-à-répéter dans les médias hostiles au Distingué camarade président Ali Bongo Ondimba, et

à tous ses soutiens, n'est paru que comme un effet de simple exposition". En outre, le porte-parole du PDG a mis à l'index un certain nombre de personnalités au niveau national et international à l'origine de ces manœuvres. A en croire l'orateur, ces médias de l'Hexagone "s'appuient sur une escadrille de personnes (...), à l'exemple de Robert Bourgi, tous nostalgiques d'une époque politique désuète, la tactique du bombardement des mêmes préjugés et autres éléments de langage utilisés dans ce documentaire, n'a pu trouver sa place dans les esprits des populations gabonaises". Par ailleurs, le PDG a renouvelé "sans réserve", son

soutien à son leader, non sans féliciter les compatriotes "qui ont réagi spontanément le lundi 10 juillet 2017, en réservant avec enthousiasme, un accueil très sympathique au président de la République, de retour de son séjour officiel à Cuba". Une marque de "cordialité" que le PDG perçoit comme une preuve de "l'attachement et de l'affection d'un peuple vis-à-vis de son président de la République". De ce fait, Léandre Anoue Kiki, au nom du pouvoir en place a appelé ses militants et d'autres compatriotes "à la plus grande vigilance face aux schémas déstabilisateurs initiés par certains compatriotes, soutenus par quelques acteurs nostal-



Photo : L'Union

Le porte-parole du PDG a dénoncé les manœuvres de la chaîne France 2.

giques de la Françafrique". Notons que cette formation politique, leader de la majorité républicaine et sociale pour l'émergence, entend mener des actions au sein de ses structures de

base. Toute chose qui viserait à "barrer le chemin aux techniques francophones voulant nous ramener aux temps anciens (...)", a conclu le porte-parole du PDG.

Agression des personnalités gabonaises à l'étranger

L'USG interpelle les pays amis

M.A.M

Libreville/Gabon

COMME d'autres formations politiques, l'Union socialiste gabonaise (USG) a réagi suite aux récentes violences dont ont été vic-

times certaines personnalités gabonaises à l'étranger. Elle a marqué son indignation face aux actes qui "n'honorent en rien l'image du Gabon, ni celle de l'opposition gabonaise au nom de laquelle ces agissements sont prétendument orchestrés". Aussi, a-t-elle interpellé les

autorités des "pays amis" afin "qu'elles offrent aux citoyens gabonais et à ses dirigeants légaux, la même protection que celles dont leurs ressortissants jouissent au Gabon". Dans cet ordre d'idées, l'USG a témoigné son soutien à ces compatriotes victimes des "désagréments qu'ils ont pu

subir de la part de cette frange honteuse de notre population". Occasion pour le directoire dudit parti politique de demander à cette "diaspora", de recouvrer "sa dignité et de cesser ses agissements qui ternissent à jamais la cause qu'elle prétend défendre".



Photo : D.R

Caroline Nguema, installée au poste de Premier secrétaire, à l'issue du 3e congrès ordinaire du parti.